



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

professions sociales

Question écrite n° 6484

Texte de la question

Mme Dolores Roqué attire l'attention de Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur le statut des personnels éducatifs et sociaux de la fonction publique territoriale, d'État et hospitalière. Ce personnel, diplômé bac + 3, constitué des éducateurs spécialisés (DEES), des assistants sociaux (DEASS), des conseillers en économie sociale et familiale (DECESF) et des éducateurs de jeunes enfants (DEEJE), demande sa reconnaissance et sa revalorisation en catégorie A, dans le respect des directives européennes. Elle demande les intentions du Gouvernement par rapport à cette demande de reconnaissance statutaire.

Données clés

Auteur : [Mme Dolores Roqué](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6484

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5487

Question retirée le : 30 octobre 2012 (Fin de mandat)